



Présents :

- Délégués de quartier : Philippe DARSON, Hubert ROUSSELET
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Gérard LAVIGNE (Maire-adjoint), Isabelle LEPARMENTIER (élu contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint)

Secrétaire de séance : Isabelle LEPARMENTIER, Philippe DARSON & Hubert ROUSSELET

Ordre du jour :

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q4 du 8 novembre 2022

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	<p>Vitesses excessives sur la commune. Serait-il possible d'investir dans des radars pédagogiques à placer sur les points sensibles afin d'inciter les automobilistes à ralentir.</p> <p>Les contrôles de vitesse effectués par la police municipale en collaboration avec la police nationale n'ont pas révélé de grands dépassements de vitesses sur l'ensemble de la commune. Actuellement la ville est équipée de 2 radars pédagogiques qui sont régulièrement déplacés sur les points dits sensibles.</p>	/	/
2	<p>Rue des Epicéas</p> <p>Il est demandé la suppression ou la taille régulière des deux arbres situés au niveau des places de stationnement</p> <p>Monsieur Guise et monsieur Lavigne se sont rendus sur place</p>	OUI	Décembre 2022
3	<p>Pistes cyclables :</p> <p>Serait-il possible d'installer des chicanes</p> <ol style="list-style-type: none">1) Au niveau de l'avenue de la Source pour faciliter la sortie des voitures de la résidence du Moulin de la Brunette2) Au niveau du parking de l'arrosoir avenue de Pontailac <p>Monsieur Lavigne a pris contact avec la CARA pour voir ce qu'il est possible de faire sur tous les points sensibles de la commune.</p>	En cours	/
4	<p>Nuisances dues au vélo bar</p> <p>Le service évènementiel recadrera les gérants l'été prochain pour minimiser les nuisances sonores.</p>	OUI	Juin 2023
5	<p>Demande de mise en sens unique de la rue Germaine</p> <p>Des aménagements ont été faits au croisement de la rue Germaine et de l'avenue des Acacias. La mise en sens unique de la rue Germaine engorgerait les autres axes vers le centre-ville.</p> <p>Le panneau « cédez le passage » sera avancé au niveau de l'avenue des Acacias</p>	NON	/
6	<p>Réfection des trottoirs avenue de Nauzan</p> <p>Un budget annuel est alloué pour la réfection en fonction du niveau</p>	/	/

	d'urgence. Monsieur le Maire a demandé un budget conséquent en 2023 pour la réfection des trottoirs de la commune. L'inventaire fait des demandes des priorités seront alors établies et vues en commission travaux.		
7	Nuisances sonores provenant d'une propriété privée avenue des Acacias. Comment faire respecter les arrêtés du Maire ? En journée appeler la police municipale, le soir appeler le 17	/	/
8	A l'angle rue Germaine > avenue de Nauzan, est-ce possible d'abaisser le panneau indiquant la plage afin qu'il soit visible des voitures en arrivant de l'avenue des Acacias ? Il existe une hauteur règlementaire de 2m30 sous panneau donc pas possible.	NON	/
9	Réfection de la rue des Grillons en commun avec la commune de Vaux sur Mer Cela n'est pas prévu au budget de l'année prochaine mais sera inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement	NON	/
10	Où en est le projet du lotissement de Bernezac ? A ce jour, un promoteur a été retenu mais pas de dossier déposé en mairie.	/	/
11	Eclairage public, plusieurs dysfonctionnements sur le secteur Les électriciens de la commune vont régler les horloges astronomiques. Pour tout signalement de lampadaire qui ne fonctionne pas, l'information peut être transmise aux délégués de quartier qui relayeront aux services techniques.	OUI	/
12	Désimperméabilisation L'avenue de Bernezac n'est pas concernée.	/	/
13	Possibilité de mettre un ralentisseur en haut de la rue de l'Eglise La rue étant en montée il y a très peu de risque d'avoir des vitesses excessives.	NON	/
14	Devant certaines propriétés les câbles Orange sont détendus ou trop bas, que faire ? Plusieurs demandes ont été faites par la mairie auprès de Orange avec des dates d'intervention programmées sous 2 mois.	/	/
15	Au niveau du 2 avenue des Acacias les anciennes places de stationnement sont toujours visible. Peut-on les effacer complètement et refaire la bande jaune d'interdiction de stationnement ? Le marquage au sol sera repris dans le cadre de la campagne de peinture routière selon la météo.	OUI	Printemps 2023
16	Mise en sens unique de la rue des Roseaux pour limiter les nuisances des camping-cars ? La mise en sens unique de la rue ne règlera pas les nuisances dues aux camping-cars.	NON	/
17	Désordres constatés au niveau de l'aire de Camping-car rue des Roseaux La réglementation de l'aire de camping-cars dépend de la société Camping-cars park. La mairie leur remontera ces informations.	/	/
18	Corniche de Nauzan : suite à l'élagage des tamaris, apparition d'un « trou » dangereux. Une barrière est en place mais insuffisante pour la sécurité.	OUI	

	Les services techniques vont renforcer le site par un dispositif bois. Les tamaris seront élagués uniquement s'ils débordent sur la piste cyclable.		
19	Réfection du passage des Ormeaux vers la salle de sport ? Un permis de construire a été déposé donc rien ne sera fait avant la fin des travaux.	NON	/
20	Avenue de Bernezac : supprimer des places de stationnement dangereuses avant la rue des Arbousiers en venant de Nauzan Les 6 places de stationnement (3 à droite – 3 à gauche) seront décalées afin de rendre le virage moins dangereux.	OUI	Printemps 2023
21	Peut-on communiquer sur la nouvelle taxe sur les résidences secondaires ? Aucune décision municipale n'a encore été prise.	/	/
22	85 avenue des Acacias, maison abandonnée, arbres dans câbles électriques, que peut faire la mairie ? Les services de la mairie vont rechercher le propriétaire afin de lui envoyer un courrier de mise en demeure.		